

De la route au rail
Francine Stettler (UDC)

Réponse du Gouvernement

Le Gouvernement répond comme suit aux questions posées.

La création d'une plate-forme unique rail-route en Ajoie est le fruit d'un long processus commencé lors de la première moitié des années 2010. Ce processus partait du constat que les installations existantes posaient de grands problèmes de sécurité, de cohabitation avec le voisinage et/ou d'adéquation aux besoins des professionnels du bois, le marché le plus important de ces installations.

Des études ont été conduites afin de déterminer le lieu le plus adéquat pour implanter une nouvelle installation. Le choix s'est porté sur le site situé à proximité immédiate du centre Landi au nord-est d'Alle, au lieu-dit La Fenatte.

L'existence légale des installations de débords ouvertes au public est réglée depuis 2018 par la Confédération au travers de la Conception relative au transport ferroviaire de marchandises et à ses annexes listant l'ensemble des installations en Suisse. L'inscription, respectivement la radiation de points de chargement, est donc de la compétence de l'autorité fédérale.

Le 12 mars 2018, le Canton du Jura a officiellement demandé à la Confédération qu'il soit procédé à :

1. la fermeture des voies de débord situées à Porrentruy, Alle-gare, Vendlincourt et Bonfol (l'installation de Boncourt étant déjà officiellement fermée) ;
2. la fermeture de la gare de réception d'Alle-gare ;
3. la centralisation de ces fonctionnalités en Ajoie par la création d'une nouvelle installation de débord sur le site d'Alle, Landi Arcjura SA.

Il était précisé que les points 1 et 2 seront à mettre en œuvre dès l'ouverture de la nouvelle installation de débord d'Alle. L'Office fédéral des transports (OFT) a accepté cette manière de faire, et donc la demande du Canton du Jura, par sa réponse du 13 juin 2018. Comme convenu avec la Confédération, le Canton a informé l'OFT, par courrier du 28 janvier 2022, de l'ouverture de la nouvelle installation à Alle. Par ce même courrier, le Canton a demandé à la Confédération de surseoir provisoirement, jusqu'au 14 décembre 2024, à la fermeture du débord de Porrentruy en raison des travaux prévus en 2024 sur la ligne ferroviaire Porrentruy-Bonfol, conduisant à rendre inaccessible durant plusieurs mois la nouvelle installation de débord d'Alle. L'OFT, par son courrier du 3 mars 2022, a accepté cette demande et indiqué que les modifications demandées seraient intégrées dans une révision mutualisée de la liste des installations au niveau suisse. Depuis lors, l'OFT ne s'est plus manifesté.

Aux questions précises, le Gouvernement répond de la manière suivante :

Combien d'argent public provenant de la Confédération et de la République et Canton du Jura a été investi pour cette mise en place ?

La plate-forme d'Alle a été financée pour l'essentiel par la Confédération via le Fond d'infrastructure ferroviaire. Elle a coûté 16 millions de francs, constructions des voies, signalisation ferroviaire et raccordement de la nouvelle installation à la ligne Porrentruy-Bonfol y compris. Le Canton du Jura a dépensé environ 37'000 francs comme contribution au raccordement du site depuis la route de Vendlincourt afin de permettre un accès routier sécurisé pour les camions.

Qui gère les lieux de chargement ?

La plate-forme de chargement publique d'Alle est gérée par les CJ. En revanche, le choix de l'utiliser ou non relève des acteurs privés, selon leur bon vouloir. La gestion des trains de bois destinés au principal client, Swisskrono, à Menznau (LU), est sous la seule responsabilité de CFF Cargo.

Quand est-ce que les autres places d'Ajoie seront désaffectées ?

De facto, les autres sites ne sont actuellement plus utilisés. Le Canton est dans l'attente de l'élimination par la Confédération de ses installations figurant encore sur les listes faisant partie de la Conception relative au transport ferroviaire de marchandises.

Si, sur le plan formel, le statut des autres débords n'a pas été encore modifié malgré les échanges évoqués ci-dessus, une complication supplémentaire est à relever quant à l'utilisation effective de l'installation de Porrentruy. Lors de la procédure conduite dans les années 2017 et 2018 pour fonder la demande cantonale du 12 mars 2018, les acteurs, y compris CFF Cargo, avaient donné leur accord à un démantèlement de l'installation de Porrentruy et à la centralisation à Alle, condition indispensable à la valorisation du site de Porrentruy conformément aux intentions de la commune de Porrentruy exprimée au travers du Plan directeur localisé du secteur gare en préparation à ce moment-là et qui a été validé en 2019. Entretemps, CFF Cargo a perdu le plus important marché suisse du transport du bois au profit de l'entreprise WRS. Celle-ci a utilisé le site de Porrentruy pour l'ensemble des expéditions de bois en provenance d'Ajoie. Or, à l'été 2022, le contrat liant WRS avec la principale scierie de Suisse a été rompu, marquant le retour de CFF Cargo. Cependant, CFF Cargo a décidé de ne plus charger en Ajoie, que ce soit à Porrentruy ou à Alle. Ainsi, le bois d'Ajoie est maintenant chargé à Glovelier ou transporté par la route, au motif que le client n'est pas d'accord de payer des surcoûts liés au chargement en Ajoie par rapport à Glovelier. Rappelons que la décision d'utilisation relève de la libre décision des entreprises et de leur organisation et que le secret des affaires empêche de vérifier la justesse ou non des dires des acteurs.

Est-ce que l'investissement était opportun ?

Tout d'abord, l'installation à Alle est malgré tout utilisée par exemple pour les 32'000 tonnes de betteraves transportées d'Ajoie vers les sucreries chaque année à l'automne. Elle sert également pour les chantiers en cours sur la ligne Porrentruy-Bonfol. Mais ce n'est évidemment pas pour ces seuls besoins que l'installation a été créée.

Comme expliqué plus haut, au moment de la préparation de la prise de décision en 2017-2018, l'ensemble des acteurs concernés (CFF Cargo, communes, chargeurs) a donné son accord. Le Parlement jurassien s'est lui aussi prononcé à ce sujet, en approuvant le 24 octobre 2018 la fiche M.03 « Organiser le transport de marchandises » du Plan directeur cantonal, fixant ce qui suit comme principe d'aménagement n°4 : « Afin de répondre aux besoins du district de Porrentruy, une plate-forme unique de transbordement rail-route est aménagée à Alle ».

La création d'une nouvelle installation de débord était le seul moyen de pouvoir assurer de manière durable un point de chargement rail-route en Ajoie. C'est une condition nécessaire mais non suffisante sur un marché libre.

Au début du mois d'août 2023, une rencontre a été organisée à l'initiative des CJ. Elle a réuni les CFF, les CJ, Pro Forêt Jura, Landi Jura et la Section de la mobilité et des transports du Service du développement territorial afin d'examiner ce qui pouvait être fait en vue de rapatrier du trafic sur la plate-forme d'Alle. Sur la base d'un potentiel estimé de l'ordre de 250 à 400 wagons par an, plusieurs possibilités ont été examinées. Ce qui apparaît comme le plus prometteur pourrait consister en une collaboration entre les CJ et les CFF avec CFF Cargo qui assure le transport depuis le client jusqu'à Delémont ou Glovelier et les CJ prenant la responsabilité du transport de et vers Alle. Ces solutions sont en cours d'examen jusqu'en fin d'année 2023.

Delémont, le 31 octobre 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JBM', written in a cursive style.

Certifié conforme par le chancelier d'Etat
Jean-Baptiste Maître